

# **Des programmes spécialisés en études familiales ? Après combien d'année de retard ?**

Maurice CHAMPAGNE

Le comité scientifique du symposium m'a invité à répondre à la question suivante :

Faut-il favoriser dans les universités québécoises la création de programmes spécialisés en « études familiales » ou améliorer le contenu des programmes de formation professionnelle en sciences humaines et sociales et en sciences de la santé qui traitent des problèmes familiaux et des pratiques d'intervention familiale ?

Je réponds OUI en faveur des programmes spécialisés et voici quelques notes sur le pourquoi et, surtout, sur le comment, qui m'ont guidé dans ma brève présentation à la table ronde qui en débat au symposium. En remerciant chaleureusement les collègues avec qui cette table a été préparée et aussi une collègue et amie à qui nous devons en grande partie ce deuxième symposium comme le premier, j'ai nommé Ruth Laliberté-Marchand

## **LE POURQUOI**

D'abord, à cause de l'extrême importance de l'institution familiale, en soi. Ensuite, à cause de l'arriération sociale que le Québec accuse, dans le sillon de sa Révolution dite « tranquille », à l'égard du développement et de la formation à la vie familiale. (Le retard évoqué dans le titre de cette communication ne vise donc pas particulièrement les universités.) Aussi,

bien sûr, parce que la famille est en crise et, notamment, à cause de notre arriération sociale et culturelle sur ce plan. Parce que dans la formation, nous faisons face au même problème que dans l'intervention en matière de politiques sociales : nous avons trop pensé « individus ». « Penser famille » reste un apprentissage majeur à se donner. Cela est nécessaire, non seulement pour respecter la spécificité de la réalité familiale, mais pour comprendre les ramifications familiales des problèmes individuels. Faut-il ajouter enfin que, depuis une bonne quinzaine d'années, ces considérations me sont venues autant du monde de l'intervention professionnelle même que de celui de la recherche et des organismes *familiaux et para-familiaux*. Ici, je me permets d'insister pour intégrer aux besoins de formation familiale le monde du para-familial, c'est-à-dire celui des femmes et des hommes, des jeunes et des personnes âgées, des ethnies, des personnes handicapées et d'autres encore, tant du point de vue des groupes et organismes qui les représentent que de leur mise en situation familiale.

## LE COMMENT

### 1. La spécificité du programme que je recommande

- Un programme de premier cycle – équivalent à une année – constituant un *tronc commun*, accessible à tous les étudiants ayant besoin d'une formation en études familiales (travail social, psycho, crimino, droit, médecine, etc.), obligatoire à des degrés divers, comprenant cours et ateliers, avec une orientation aussi pratique que théorique.

L'un des participants à la préparation de notre table ronde a indiqué, en commentant ma recommandation, que ce programme pourrait prendre la forme d'une « banque » d'une douzaine de cours offerts par toutes les universités et prévoyant les ressources professorales adéquates. Le tout supposant, bien sûr, une administration souple, aussi unifiée que décentralisée.

- *Il va de soi*, par ailleurs, que l'on doit également prévoir un programme de « maîtrise en études familiales »...

### 2. Exemples de titres de cours illustrant la thématique de ce certificat en études familiales

Il s'agit d'une « solution » thématique avec des thèmes généraux qui, bien sûr, appellent chacun toute une gamme de sous-thèmes :

- la compétence parentale face au développement de l'enfant ;
- la compétence parentale face au développement de l'adolescent ;
- les défis et les exigences de la relation homme – femme face au couple parental ;
- la maternité et la paternité dans leurs contextes familial, social, économique et légal ;
- le vécu des ruptures de couples parentaux : avant, pendant et après, causes et effets, besoins et ressources ;
- les conséquences de la relation parents – enfants, et frères – sœurs, sur le développement personnel et social de l'individu ;
- l'apprentissage social des valeurs relationnelles et affectives dans la famille ;
- trois problèmes familiaux et conjugaux dominants : la sexualité, la communication et l'argent. Il faudrait sans doute en ajouter un quatrième : la relation télévision – famille ;
- l'interaction des générations dans la famille et dans la société, et la responsabilité des enfants majeurs à l'égard de leurs parents ;
- structures, types de familles, cycles de vie, rôles et mutations ;
- faire face aux multiples situations de crises inhérentes à la dynamique familiale et conjugale ;
- les conditions de développement d'une famille créatrice, pour soi, pour ses relations avec les autres, pour la société et pour la démocratie ;
- les outils, la pédagogie et l'éthique de l'intervention professionnelle apte à penser et agir famille.

Note : Faut-il rappeler que la réalité familiale (quel que soit le type de familles) passe par deux grands axes, qui transcendent toutes les autres dimensions : le rapport hommes – femmes et le rapport parents – enfants.

Quant à l'élaboration de la thématique et des contenus de cours et d'ateliers, il faudrait *la penser dans un ensemble*, avec des sous-groupes de travail et, tout en puisant aux ressources théoriques existantes (cours, bibliographies, recherches, rapports de comités et de commissions), s'alimenter à même l'expérience des professionnels(les) et des groupes et organismes familiaux et para-familiaux.

### 3. Je réponds « oui » et « plus »

Étant donné les besoins criants de formation à la vie familiale et à la compétence parentale, à rattacher au rôle de l'école, ne faudrait-il pas engager l'opération que je propose en intégrant à la redéfinition d'un programme universitaire en études familiales des compléments indispensables aux niveaux secondaire et collégial, de même que dans la formation des enseignants(es) et pour leur recyclage.

- Il me paraît, par exemple, qu'au cégep, il devrait y avoir au moins deux cours obligatoires en études familiales : l'un pour les étudiants (es) terminant leurs études et l'autre en introduction au programme universitaire.
- Au secondaire, il devrait y avoir aussi deux cours obligatoires, l'un en secondaire IV et l'autre en secondaire V, conçus pour les étudiants terminant leurs études à ce niveau.
- Le programme d'éducation aux adultes devrait également offrir une banque de cours.

(Et je ne parle pas de ce que la radio et la télévision d'État peuvent et doivent présenter à la population, notamment par le biais d'une dynamique didactique.)

### 4. Le moyen à mettre en œuvre pour réaliser le programme universitaire... et le plus ?

Faut-il un Comité de réforme et d'implantation des études familiales, une commission ? D'où cela doit-il émaner ? Cela doit-il impliquer les ministres de l'Éducation et de la Famille ? Les universités peuvent-elles se donner entre elles un instrument adéquat pour mettre au point le programme proposé (sans le plus) ?

Voilà autant de questions auxquelles il faudra répondre, si quelque part il existe une volonté d'agir et si l'on est conscient de l'urgence sociale et culturelle qu'il y a d'agir et de combler les multiples retards que nous accusons face aux défis de civilisation que la famille nous offre en ce moment.